

Tour()plus

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE DE L'AGGLOMÉRATION DE TOURS

AVENANT SIMPLIFIÉ N° 2 A LA CONVENTION SIGNÉE LE 10 NOVEMBRE 2004

SIGNATAIRES DE L'AVENANT N°2 À LA CONVENTION

Il est convenu entre,

- la Communauté d'agglomération Tour(s)plus, représentée par le Président ci-après dénommé le porteur de projet,
- la ville de Saint Pierre des Corps, représentée par son Maire,
- le Préfet, délégué territorial de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine,

ce qui suit :

Préambule : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de modifier l'organisation de la maîtrise d'ouvrage de l'ingénierie et conduite de projet pour permettre à la Ville de Saint-Pierre-des-Corps d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'étude sur la restructuration du Grand Mail, quartier de la Rabaterie.

Article 1 : Modification de la maîtrise d'ouvrage de l'ingénierie et conduite de projet

La convention initiale prévoit que la maîtrise d'ouvrage de l'ingénierie et conduite de projet est assurée par la communauté d'agglomération Tour(s)plus. La Ville de Saint-Pierre-des-Corps a souhaité assurer la maîtrise d'ouvrage de certaines études, notamment la réalisation d'une étude sur le secteur de l'Aubrière (avenant simplifié n°1) et la restructuration du Grand Mail, quartier de la Rabaterie.

Clauses de la convention initiale modifiées par l'avenant n°1

Type d'opération	Libellé de l'opération	Coût TTC	Base de financement	Subvention ANRU	Taux subvention ANRU	Maîtrise d'ouvrage
12 Ingénierie et conduite de projet	Ingénierie et conduite de projet	680 000 €	680 000 €	340 000 €	50 %	Tour(s)plus
12 Ingénierie et conduite de projet	Étude secteur Aubrière – quartier Rabaterie	83 720 €	70 000 €	35 000 €	50 %	Commune de Saint-Pierre-des-Corps
	Total	763 720 €	750 000 €	375 000 €		

Clauses introduites par le présent avenant

Type d'opération	Libellé de l'opération	Coût TTC	Base de financement	Subvention ANRU	Taux subvention ANRU	Maîtrise d'ouvrage
12 Ingénierie et conduite de projet	Ingénierie et conduite de projet	620 000 €	620 000 €	310 000 €	50 %	Tour(s)plus
12 Ingénierie et conduite de projet	Étude secteur Aubrière – quartier Rabaterie	83 720 €	70 000 €	35 000 €	50 %	Commune de Saint-Pierre-des-Corps
12 Ingénierie et conduite de projet	Étude restructuration Grand Mail – quartier Rabaterie	71 760 €	60 000 €	30 000 €	50 %	Commune de Saint-Pierre-des-Corps
	Total	775 480 €	750 000 €	375 000 €		

Tel que le prévoit l'article 15-2 relatif aux avenants simplifiés, cet avenant sera notifié à ses signataires et une copie sera adressée à tous les signataires de la présente convention et de ses avenants éventuels.

Date **4 JAN. 2008**

Le Président de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus

La Sénatrice-Maire de Saint-Pierre-des-Corps

Le Préfet d'Indre-et-Loire



Jean GERMAIN



Marie-France DEACILS

Patrick SUREMON